



- **MAIS** : Éclosion des pontes.
- **BETTERAVES** : Rouille : Maladie dominante. Faible activité des bio-agresseurs.

## MAÏS

14 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de floraison mâle à floraison femelle + 15 jours.

### PYRALE :

- **Réseau de piégeage :**

13 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

⇒ 6 pièges sont indemnes de capture.

⇒ 5 pièges ont capturé entre 1 à 10 pyrales.

⇒ **2 pièges ont plus de 10 papillons capturés.**

Commune	code Postal	Nombre d'adultes pyrales piégées			
		Semaine	Semaine	Semaine	Semaine
CRECY-SUR-SERRE	02270	3	1	1	8
MARLY	59770	1	7		0
BLARGIES	60220	6	1	24	9
JAMERICOURT	60240	6	3		0
CREVECOEUR-LE-GRAND	60360	4	3	3	6
TROUSSURES	60390	9	3	28	15
BORNEL	60540	2	0		0
CAUCHY-A-LA-TOUR	62260	1	0	6	0
ECHINGHEN	62360	1	1	0	1
HUCHENNEVILLE	80132	2	0		4
ALLERY	80270	2	0	2	24
COTTENCHY*	80440	6	0	0	0
BOUSSICOURT	80500	2	0		0

(\* : piège lumineux.)

- **Suivi des pontes :**

Des pontes au stade "tête noire" (stade juste avant l'éclosion) et des pontes écloses sont observées en parcelle. Quel que soit le stade du maïs, le risque est réel lorsque le seuil indicatif de risque est atteint.

**Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.**



**Ponte de Pyrale "tête noire" prête à éclore (V. DUVAL, Fredon Hauts-de-France).**



**Ponte de Pyrale éclosée (V. DUVAL, Fredon Hauts-de-France).**

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

• **Analyse de risque :**

Les pontes de pyrale sont en cours d'éclosion, la culture de maïs est dans la période vulnérable.

**Il est important d'observer les pontes de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse".**

Pour les parcelles ayant dépassées le seuil indicatif de risque de 10% des pieds porteur de ponte et qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte conventionnelle ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles au stade "baladeuses" (juste avant qu'elles ne pénètrent dans la plante).

Pour le choix de la lutte, il faut également prendre en compte la préservation de la faune auxiliaire prédatrice des pucerons et des insectes pollinisateurs qui butinent en cette période les inflorescences mâles du maïs.

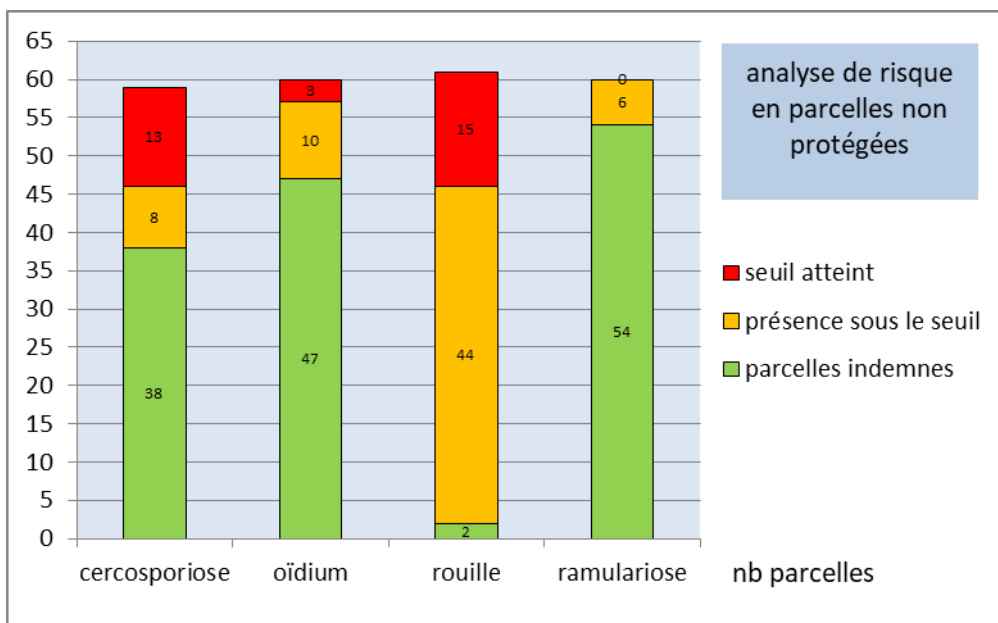
Ce message est la dernière analyse de risque maïs de cette saison.



# BETTERAVES

Les observations de cette semaine proviennent de 65 parcelles observées.

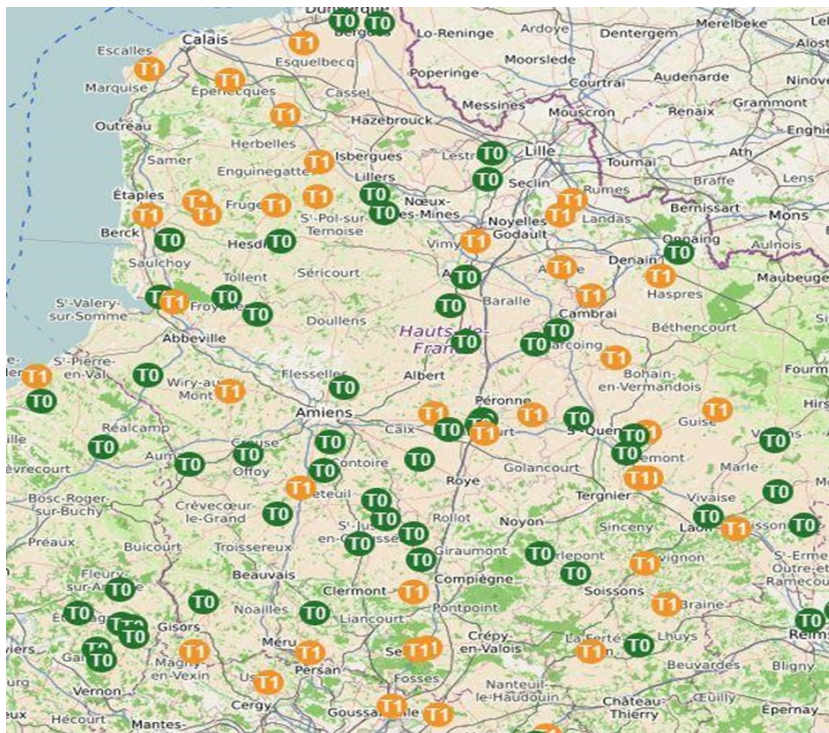
**Observations maladies du feuillage**



Cette semaine forte évolution de la présence de rouille, la zone Nord du littoral connaît la plus forte évolution.

- ⇒ **Cercosporiose** : 13 parcelles atteignent le seuil. Les secteurs concernés sont le Cambrésis, le sud de l’Aisne et deux parcelles au nord de l’Oise.
- ⇒ **Rouille** : 90% des parcelles signalent la présence de rouille, 25% d’entre-elles ont atteint le seuil indicatif de risques. Elle est fortement présente au Nord de la région.
- ⇒ **Oïdium** : 3 parcelles situées dans Le Nord-Pas-de-Calais sont au seuil indicatif de risques.
- ⇒ La **ramulariose** reste très peu observée cette semaine.

**Carte Alerte Maladies au 21 juillet :**



**Alerte Maladies**

La filière betteravière vous conseille en temps réel dans la gestion des principales maladies foliaires (cercosporiose, oïdium, rouille et ramulariose) grâce à cette carte actualisée par ses experts.



**Comment lire cette carte ?**

- T0** : seuil de risque maladies non atteint
- T1** : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3**
- T4 et plus**

Retrouvez la carte de vigilance via le lien menant à « Alerte Maladies » : <http://maladies.itbfr.org/>

**Rappel des seuils maladies du feuillage :**

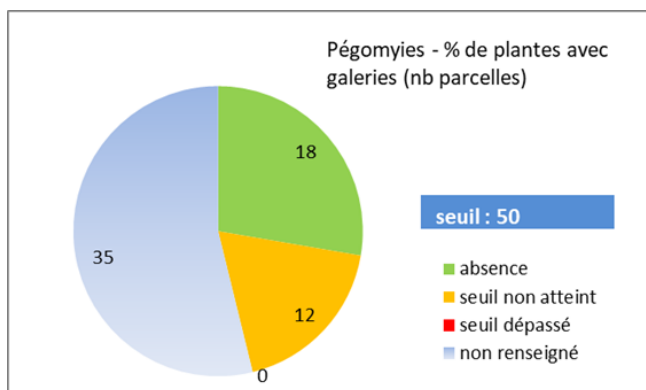
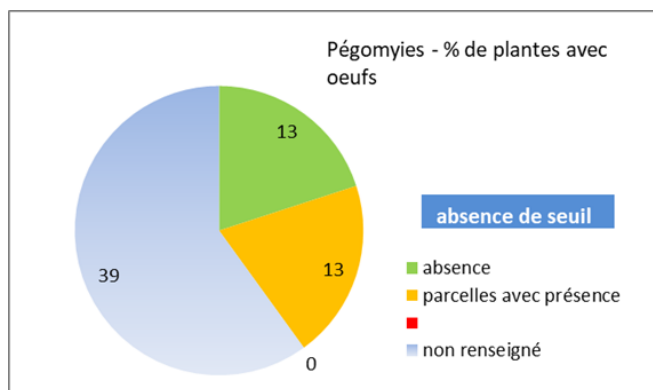
Maladies	Régions	T1	T2	T3
<b>Début de la protection avant la mi-août</b>				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 <sup>er</sup> s symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

*\*Bordure littorale : Bande côtière de 100 km*

**Pégomyies :**

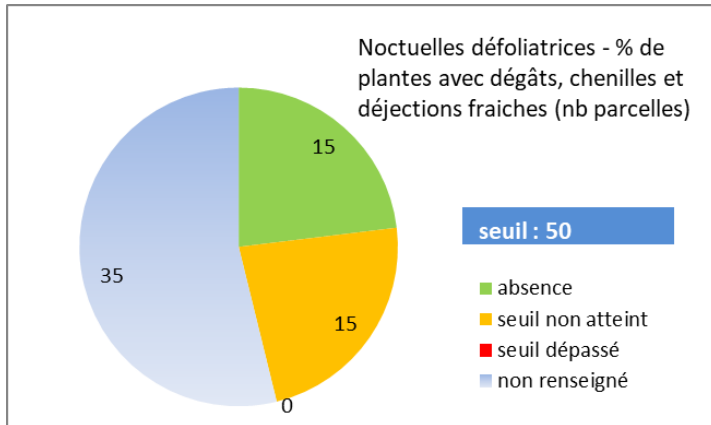
Nous observons une diminution de la présence de pontes de pégomyies.

Aucune parcelle n’atteint le seuil indicatif de risque : **50 % de betteraves avec galeries et asticots vivants.**



### Noctuelle défoliatrice :

La présence des noctuelles défoliatrices reste faible. 23% des parcelles du réseau signalent leur présence sans atteindre le seuil indicatif de risque : **50% de plantes avec traces de morsures et/ou déjections récentes.**



**Chenille de noctuelle (photo ITB 60)**

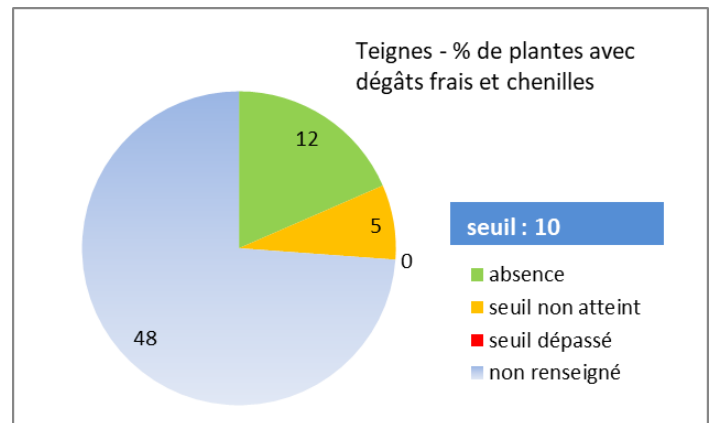
### Teignes :

Les conditions sèches des derniers jours sont favorables à la présence de teignes.

Quelques larves de teignes sont observées dans l'Oise sur le secteur de Compiègne sans atteindre le seuil indicatif de risque.

#### Rappel du seuil :

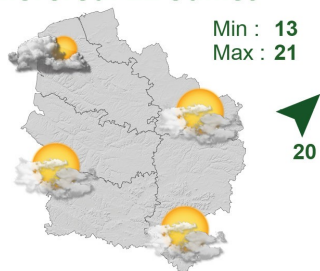
⇒ 10% de plantes avec dégâts et/ou porteuses de chenilles.



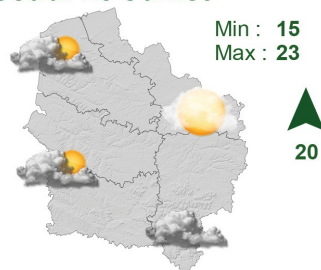
**Larve de teigne (photo ITB 60)**

# METEOROLOGIE

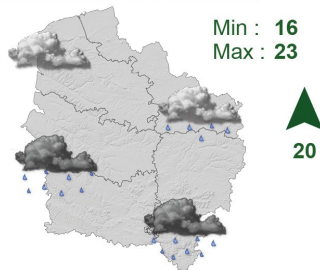
## Mercredi 22 Juillet



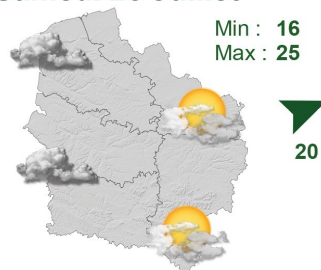
## Jeudi 23 Juillet



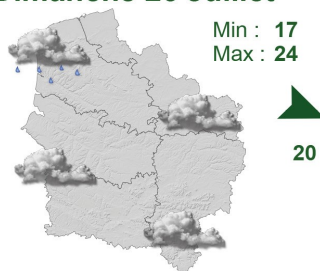
## Vendredi 24 Juillet



## Samedi 25 Juillet



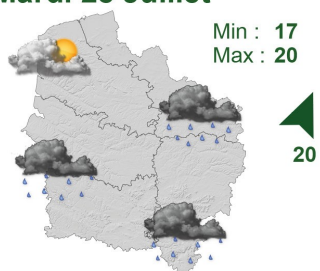
## Dimanche 26 Juillet



## Lundi 27 Juillet



## Mardi 28 Juillet



Pour en Savoir +  
Rendez-vous sur  
[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREQ de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Lhérie, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yemovéo, Terceco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

